

COMMUNE DE ST CRÉPIN

Liste des délibérations du conseil municipal Du 14 Novembre 2022

Nombre de conseillers : Le quatorze novembre deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Matthieu CADOT, Maire, en séance ordinaire,
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 10
Quorum : 6

Présents M. Matthieu CADOT, M. Denis GORRON, M. Ronald VERNOUX, Mme Céline ROUIL, Mme Fabienne ASSIMEAU, M. Éric BOUCLY, M. Freddy VINET

Absents : M. André MARCHAIS, M. Luc DUCLOS (pouvoir M. Matthieu CADOT, Mme Charlene GRIFFON (pouvoir M. Denis GORRON), Mme Cécile MAIRAND (pouvoir Mme Céline ROUIL).

Secrétaire de séance : M. Ronald VERNOUX

Convocation envoyée le 7 Novembre 2022
Convocation affichée le 7 Novembre 2022

Séance ouverte à 19H00

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 Septembre 2022.**

Le procès-verbal du conseil municipal du 29 Septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

- **D2022-44 Redevance d'Occupation du Domaine Public – Gaz 2022**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que conformément aux articles L.2333-84 et L.2333-86 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi qu'aux décrets n° 2007-606 du 25 Avril 2007 et 2015-334 du 25 mars 2015, le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** les propositions concernant la redevance annuelle d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz.
- **DECIDE** que cette redevance soit reconduite chaque année et calculée par application à la fois du linéaire arrêté à la période et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze derniers mois précédent la publication de l'index connu au 1^{er} Janvier.

- **D2022-45 Affiliation du SYMADIG au CDG17**

Monsieur le Maire informe que le SYMADIG, Syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde a sollicité son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'émettre un avis favorable à cette demande.

- **D2022-46 Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire du CDG17**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'adhérer à la mission de médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés proposée par le centre de Gestion de la fonction publique.

- **D2022-47 Convention 2023-2026 SDV17**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **ACCEPTTE** l'assistance technique générale proposée par le Syndicat de la voirie.

- **D2022-48 Motion contre la fermeture des déchetteries d'Annezay et de La Devise**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères, CYLCLAD, situé à Surgères, a décidé de réduire le nombre des déchetteries en 2024 en fermant celles d'Annezay et celle de la Devise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **VOTE CONTRE** la fermeture de la déchetterie d'Annezay

➤ **VOTE CONTRE** la fermeture de la déchetterie de La Devise

➤ **VOTE CONTRE** les nouveaux horaires des déchetteries de La Devise et d'Annezay pour 2023 et notamment la fermeture du samedi, jour de plus grande affluence.

- **D2022-49 – Mode de gestion des amortissements et des immobilisations en M57 et application de la fongibilité des crédits**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de calculer l'amortissement des subventions d'équipement versées ainsi que les frais d'études non suivis de réalisations au prorata temporis.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder, à compter du 1^{er} Janvier 2023, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Signatures de la liste des délibérations du conseil municipal du 14 Novembre 2022

Auteur de l'acte	Matthieu CADOT, maire
Date de publication sur le site internet de la commune	21/11/2022
CADOT Matthieu - Maire	
VERNOUX Ronald - secrétaire de séance	